

# **Forza ! Les Italiens ne s'en laissent pas conter avec l'islam**

En Italie, la situation des religions, entre prééminence culturelle du catholicisme et progrès d'une certaine laïcité, est particulièrement complexe. Ceux de nos lecteurs qui souhaitent aller au fond des choses peuvent lire les analyses figurant en lien sous la note (1).

Sur l'islam, les Italiens ne s'en laissent pas conter, comme le montrent deux événements politiques récents.

## **COMMENT L' ITALIE REAGIT FACE A DES PRIERES DANS LA RUE**

Le premier de ces événements concerne une affaire de prières dans la rue et ses rebondissements. L'affaire commence en 2008. Rue Jenner, à Milan, les islamistes d'une salle de prière la jugent trop petite et « débordent » dans la rue, où ils font leurs prières. Viale Jenner est un symbole en Italie. Haut lieu de la subversion fondamentaliste jusqu'à une époque récente, elle a connu des imams aux activités clairement jihadiques : Ali Abu Shwaima, assassiné par les services secrets croates en 1995, alors qu'il cherchait à s'enrôler chez les Bosniaques, Abou Imad, condamné en 2007 sur la base de la législation contre le terrorisme (4) et, enfin, Abou Omar, enlevé par la CIA et exfiltré clandestinement en Égypte, en 2003. C'est Roberto Maroni, de la Ligue du Nord, ministre de l'Intérieur, qui a ordonné la fin des fonctions religieuses du vendredi, et ceci bien qu'il n'existe aucune grande mosquée à Milan.

Malgré le curriculum vitae édifiant de ses responsables, Viale Jenner obtient le soutien de l'Eglise catholique : Mgr Gianfranco Bottoni, responsable des relations œcuméniques à

l'archevêché, a, lors de l'affaire de 2008, qualifié Maroni de «fasciste» pour avoir empêché le déroulement d'un service religieux. Et cela continue : dernièrement, le cardinal Tettamanzi a adressé aux institutions une demande de construction de mosquée pour les islamistes de l'ex Viale Jenner, provoquant un beau scandale (3).

Heureusement, les hommes politiques italiens ne sont pas Bertrand Delanoé, et nos monsignores islamolâtres se font renvoyer dans leurs buts de la belle façon ! Les réponses lapidaires au prélat se succèdent : Maroni: "Je suis le ministre de l'intérieur, pas un constructeur de mosquée!". Le premier adjoint au maire de Milan De Corato : "Ce n'est pas une priorité". Cacciari (ancien maire de Venise) : "Qu'ils se payent leurs structures eux-mêmes".

## **REFUS DU FINANCEMENT DE L'ISLAM PAR L'IMPOT**

Le gouvernement réserve chaque année 8 pour mille du montant des impôts sur les revenus pour les églises reconnues par l'Italie. La grande majorité de ces sommes va à l'Église catholique. Tout contribuable peut cependant choisir à titre individuel de verser cette somme à des œuvres de bienfaisance ou à des projets culturels.

Jusqu'ici, seule l'Église catholique, le judaïsme et d'autres églises reconnues, telles que les Luthériens, les Évangéliques, les Vaudois, et les adventistes touchaient l'impôt sur le revenu de la part du gouvernement italien. Vont bientôt s'y ajouter (d'après une loi approuvée en mai dernier par le gouvernement italien, mais que le parlement n'a pas encore votée) les temples bouddhistes et hindous, les églises dépendant de l'Église orthodoxe de Grèce et les témoins de Jéhovah.

Mais pas l'islam. Les hommes politiques de la coalition au pouvoir citent les imams radicaux, la polygamie, et l'incapacité des immigrés musulmans à faire respecter les droits de la femme comme autant d'obstacles sur le chemin de

la reconnaissance de l'islam en tant que religion officielle en Italie.

Ces deux exemples montrent que, quand on veut résister à l'islam, on peut. Nos politiques feraient bien de prendre modèle sur les Italiens ; ces derniers sont, tout autant que nous, gênés par des organismes internationaux ayant une conception de plus en plus bizarre des droits de l'homme, et ils relèvent, tout autant que nous, de la censure potentielle de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Mais ils se défendent, contrairement à nos politiques qui se sont longtemps laissés empêtrés dans les avis du Conseil d'Etat avant de légiférer (faiblement) sur le voile intégral.

Nous disons un grand bravo aux Italiens, et nous rappelons que la laïcité, contrairement à une idée que l'on cherche à mettre en avant du côté de la calotte, ce n'est pas la neutralité entre les religions. C'est la séparation du religieux et du politique.

Ah ! comme ce serait pratique, des laïques qui se croiraient obligés d'être neutres et de n'émettre d'avis sur rien !

Désolée, mais les laïques ont un avis !

Ils n'ont aucune obligation de mettre toutes les religions sur le même plan ! Si, demain, les sectateurs de Moloch ou de Kali demandent, au titre de la liberté religieuse, à organiser des sacrifices humains, les laïques n'auront pas l'obligation de rester neutres ! Et ils n'ont pas non plus l'obligation de rester neutres devant les lapidations, les appels au jihad, le voilement des femmes. Ils ont parfaitement le droit de constater que certaines religions sont plus dangereuses que d'autres pour les droits de l'homme et de la femme. Ils n'ont aucunement l'obligation de les dénoncer toutes à égalité.

Quand une religion, plus ou moins spontanément, laisse à l'Etat le soin de légiférer et de diriger le pays, et respecte (à peu près) les droits individuels et l'égalité homme/femme, je ne vois pas pourquoi nous irions lui chercher noise nous les laïques. Et, quand une autre se sert du paravent religieux pour promouvoir un projet politique, qui plus est totalitaire, il n'y a aucune raison de s'interdire de lui contester le

statut de religion et les facilités qui vont avec.

**Catherine Ségurane**

(1) Complexité du statut des religions en Italie :

[Les-relations-eglises-etats-en-Europe/article/2420817/55352](#)

<http://www.periodicoliberopensiero.it/pdf/Strasburgo-AFFAIR-LA-UTSI-ITALIE.pdf>

(2) Fermeture de la salle de prière de la rue Jenner à Milan :

[milan-derniere-priere-dans-la-mosqueede-vialejenner-.php](#)

(3) Refus du ministre de l'intérieur de construire des mosquées :

[maroni-je-suis-le-ministre-de-linterieur-pas-un-constructeur-de-mosquee#comment-1465914](#)

(4) Condamnation d'Abou Imad :

<http://italiaddict.com/index.php?contenu=voirnews&newsid=82>

(5) Refus de donner à l'islam le statut de religion reconnue et financée par l'impôt :

<http://www.bivouac-id.com/2010/08/30/litalie-refuse-de-donner-a-lislam-le-statut-officiel-de-religion/>